Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 974-219740099-20261002-DCM260930_008-DE

ELEMENTS FINANCIERS
Convention NPNRU centre-ville St André 2026/2030
Scénario 2

Les montants mentionnés pour les jours de travail CAUE sont établis sur la base d'un forfait journalier. Le CAUE participe au financement de cette action. La part de la Taxe d'aménagement qui lui est dédiée est injectée dans chacune de ses actions pour compléter les dépenses afférentes au contenu des missions. Un bilan financier sera établi à la fin de chaque année et fera apparaître la participation financière du CAUE.

DEPENSES

Par année scolaire

— 2 classes « projet installation » sur des espaces publics choisis en concertation avec La Commune

- Intervention du CAUE et intervention d'un artiste pour la production d'une installation sur site pour interpeller les habitants et les amener à réfléchir sur le devenir de ce lieu
- Objectifs recherchés : animer dans la durée du projet de renouvellement urbain du centre-ville, interpeller sur des sites stratégiques en devenir, une autre manière de concerter et d'aborder les usages des lieux avant d'entamer les travaux, proposer une installation-support d'échanges avec les habitants

Par classe :	
• intervenant CAUE :	2 000 €
• intervenant artiste :	1 600 €
• fournitures :	1 000 €
Budget :	4 600 €
Budget total pour 2 classes :	**9 200 €**

— 1 classe autour d'un suivi des améliorations apportées : type suivi de chantier ou carnet de bord

- Animée par le CAUE
- objectifs recherchés : constituer la mémoire du projet de renouvellement urbain tout au long de sa durée, chronologie du projet, évolution des chantiers…

• intervenant CAUE :	2 000 €
• fournitures et impressions :	400 €
Budget :	**2 400 €**

— Préparation et organisation

• Réunions	
• Exposition, restitution	
Budget :	**1 000 €**
TOTAL	**12 600 €**
COUT TOTAL DU SCOLAIRE SUR LES 4 ANS	**50 400 €**

RECETTES

Commune de St André / ANRU : 10 600 € / an	soit 42 400 €
Direction des Affaires Culturelles : 2 000 € / an	soit 8 000 €

Participation CAUE : montant action établi sur la base du forfait journalier / participation CAUE apparaîtra dans le bilan final qui sera établi sur le coût réel

PROVISOIRE